

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs.....	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 6
Avis aux arbitres.....	p. 7
Matches reportés/Trophée Champions ..	p. 8
Tirage des Coupes	p. 9
PVs Commission Litiges Contentieux..	p. 15
PV Commission Futsal.....	p. 21
Mini-jeu.....	p. 23

AGENDA DE LA SEMAINE

Lundi 12 mai :

- Commission d'Appel
- Réunion de sensibilisation à Mirebeau

Mardi 13 mai :

- Commission Féminine – Pôle 79/86

Jeudi 15 mai :

- Commission de Discipline

Vendredi 16 mai :

- Arbitrage – Prépa Ligue
- Finale Coupe Départementale Futsal à Civaux

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

17 MAI 2025

Complexé sportif
MICHEL AMAND

Animations & restauration sur place

JOURNÉE NATIONALE des Débutants



FFF | CA

Lien d'inscription page 4

PUISSANCE FOOT

La FFF a relancé cette saison le dispositif Puissance Foot ayant pour but d'aider les clubs à structurer leurs actions d'accompagnement scolaire.

Les informations sur le nouvel outil d'engagement sont disponibles page 5.

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

La finale aura lieu le :
Vendredi 16 mai 2025 à 20h
à Civaux

FORMATIONS CDOS

Le CDOS propose plusieurs formations dans les prochains jours.

Plus d'informations page 4



PARTENAIRE

Réseaux de lumière

Éclairage, mise en lumière ou illuminations festives, Citeos Poitiers, entreprise de la société Ancelin, accompagne ses clients dans leurs projets de réseaux de lumière.



Bureau d'études

[Bureau d'études](#) →



Eclairage public et sportif

[Eclairage public et sportif](#) →



Mise en valeur du patrimoine

[Mise en valeur du patrimoine](#) →



Illuminations festives

[Illuminations festives](#) →



Equipements Urbains Dynamiques

[Equipements Urbains Dynamiques](#) →



Infrastructure de recharge de véhicule électrique

[Infrastructure de recharge de véhicule électrique](#) →

Pour accéder à leur site : <https://www.ancelinreseaux.fr/reseaux-de-lumiere/>



AVIS AUX CLUBS

DATES ÉVÈNEMENTS FIN DE SAISON

- **Vendredi 16 Mai** : Finale Coupe Départementale Futsal
- **Samedi 17 Mai** : Journée Nationale des Débutants
- **Samedi 24 Mai** : Finales Jeunes
- **Dimanche 1^{er} juin** : Phase de poule du trophée des champions
- **Vendredi 6 Juin** : Assemblée Générale
- **Samedi 7 Juin** : Finales Féminines
- **Samedi 14 Juin** : Trophées des champions et Trophée Ginette BARAUDON
- **Samedi 21 et dimanche 22 Juin** : Finales Seniors
- **Vendredi 27 Juin** : Remise des récompenses

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale Ordinaire du District de la Vienne de Football aura lieu le :

Vendredi 6 juin 2025
à la salle Festive - 3 rue de l'Ancienne Gare
86210 BONNEUIL MATOURS

Tous les clubs du District de la Vienne de Football sont conviés à y assister.

Début de l'émargement : 18h15

Fin de l'émargement : 19h00

Début de l'Assemblée Générale : 19h15

FINALE COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

La finale de la Coupe Départementale Futsal aura lieu le :

Vendredi 16 mai 2025 à 20h00
à CIVAUX

La finale opposera l'équipe de Vouneuil Béruges à celle de Jaunay-Marigny.

RÉPARTITION DES CLUBS AUX RÉUNIONS DE SENSIBILISATION

Le District de la Vienne de Football, en partenariat avec le CDOS et les services de l'Etat, organise des réunions d'information sur la lutte contre les incivilités à destination de tous les clubs du département.

Le président du club, accompagné d'un dirigeant, ainsi que le Maire de la commune sont conviés à ce moment d'échanges.

Accueil à partir de 18h30 – Réunion à 19h.

Répartition des clubs

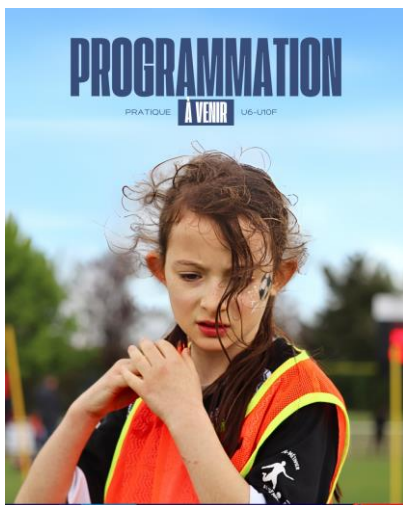
Lundi 12 mai 2025 – Stade René Mabillean – Route de Doussay – 86110 MIREBEAU

ASM, Avanton, Beuxes, Biard, Boivre Sporting Club 2015, Ceaux- La Roche, Champigny, Cissé, Coussay en Mirebeau, Jaunay Marigny, La Pallu, L'Envigne, Les Trois Moutiers, Loudun, Migné Auxances, Mirebeau, Moncontour, Monts sur Guesnes, Neuville, Nord Vienne, Orches, AS Poitiers 86, Stade Poitevin, Poitiers Portugais, Quinçay, Sammarçolles, St Christophe, Saint Léger de Montbrillais, Vendelogue, Vouillé Latillé,

GJ Sud Haut Poitou



PRATIQUE FÉMININE U6F-U10F



Les prochains rendez-vous pour les U6-U10F :

- Samedi 10 mai : Loudun (**ANNULÉ**)
- Samedi 17 mai : Journée Nationale des Débutants (Poitiers)
- Samedi 24 mai : Lusignan

⇒ Si des clubs souhaitent organiser d'autres plateaux, c'est possible !
Dans ce cas, merci de nous contacter.

JOURNÉE NATIONALE DES DÉBUTANTS

La **Journée Nationale des Débutants** aura lieu cette saison le **samedi 17 mai 2025** sur les installations du complexe Michel Amand.

Toutes les équipes U7, U9 et U6-U10F sont invitées **sur la journée**.
Le dossier club vous sera transmis ultérieurement.

Vous noterez que pour l'inscription, il est demandé aux clubs de bien vouloir compléter le formulaire (lien : <https://forms.gle/ECzh7y9rJ51XtaSZA>) pour **le dimanche 11 mai 2025**.

CDOS – FORMATIONS

Ci-dessous, la **liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS**, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations professionnelles :

- Lundi 12 mai de 9h à 17h : « **Découverte et appropriation de ChatGPT et autres IA génératives** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)



PUISSANCE FOOT – NOUVEL OUTIL D'ENGAGEMENT POUR LES CLUBS

Dans la continuité des dernières communications au sujet de Puissance Foot, la FFF a le plaisir de vous informer que l'outil digital permettant l'engagement des clubs dans le territoire et le suivi de l'engagement de ces clubs par les instances est aujourd'hui en ligne et disponible par toutes et tous.

Auparavant, l'engagement du club dans le dispositif se faisait en remplissant un formulaire. Afin de permettre à la FFF de mieux appréhender l'engagement des clubs dans le dispositif et de renforcer l'implication des instances, un nouvel outil voit le jour.

Côté clubs :

Depuis le jeudi 13 mars 2025, vous avez accès à un nouvel outil d'engagement. Ce nouvel outil a pour ambition de simplifier vos modalités d'engagement et de faciliter le suivi que les instances peuvent vous apporter. Il s'appuie sur une volonté d'uniformiser les modes de traitement des dispositifs fédéraux, à travers une interface commune au PEF et à Toutes Foot. Il s'appuie également sur des fonctionnalités qui ont pour objectif de favoriser la connaissance de ce que vous mettez en place et le partage des bonnes pratiques.

Accéder à l'outil :

Vous pouvez accéder à l'outil et remplir le projet d'engagement, les autres fonctionnalités seront accessibles uniquement une fois que le projet d'engagement sera validé. Cet outil sera intégré à la brique « Développer son club » disponible depuis Footclubs et Portailclubs, dans l'espace « Projet Educatif », au même titre que le PEF.

Les fonctionnalités de l'outil pour les clubs :

- L'accès à tous les documents utiles en lien avec Puissance Foot sera centralisé afin que vous puissiez obtenir tous les renseignements et documents-types en un clic. Désormais un club devra expliquer dans les grandes lignes son projet Puissance Foot avant de demander à s'engager dans le dispositif, l'engagement devra être validé par les instances (FFF, District ou Ligue)
- Vous pourrez aussi accéder à une « boîte à idées » qui sera alimentée par les clubs qui partageront leurs bonnes pratiques
- Une fois votre club engagé, vous aurez accès à plusieurs espaces :
 - o Un espace « commande de dotations » dans lequel vous pourrez directement demander à recevoir des livrets d'activité et demander à être accompagnés par une association partenaire. Les inscriptions à la correspondance Puissance Foot et à la dictée Puissance Foot y seront aussi centralisées
 - o L'espace « mon projet », cet espace aura pour vocation de recueillir les actions des clubs en lien avec Puissance Foot. Vous pourrez y reporter vos astuces, vos nouvelles idées sur de nombreux points précis (financement, développement des infrastructures/du matériel, recrutement de bénévoles, développement d'outils pédagogiques, ...)

Prise en main de l'outil :

Afin de vous accompagner dans la prise en main de l'outil, plusieurs tutoriels ont été enregistrés :

- [Tutoriel accéder à l'outil et faire sa demande d'engagement](#)
- [Tutoriel passer une commande de dotations](#)
- [Tutoriel utiliser l'espace « mes projets Puissance Foot » et l'espace « boîte à idées »](#)



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture des inscriptions pour les tests de sélection des TFP pour la saison 2025-2026.

Ci-dessous les informations clés à retenir :

- **BEF traditionnel et en apprentissage (29 ans révolu) :**
 - **Date limite d'inscription : Mardi 13 mai 2025, 23h59.**
 - Tests de sélection : Lundi 26 mai et mardi 27 mai 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.
- **BMF traditionnel :**
 - **Date limite d'inscription : Lundi 19 mai 2025, 23h59.**
 - Test de sélection : Lundi 02 juin et mardi 03 juin 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Jeudi 28 août et vendredi 29 août 2025*.
- **BMF en apprentissage :**
 - **Date limite d'inscription : Mardi 10 juin 2025, 23h59.**
 - Test de sélection : Lundi 23 juin et mardi 24 juin 2025 à Puymoyen,
 - Positionnement : Mardi 26 août et mercredi 27 août 2025*.

(* dates sous réserve de modification)

Pour toute demande d'inscription : [Filière professionnelle – maLFNA.fr](https://maLFNA.fr)



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.



POUR INFORMATION

MATCHS REPORTÉS

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D2	A	10	08/12/24	28899759	Availlès en Châtellerault (1) / Jaunay Marigny (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	A	12	25/01/25	28899770	Oyré Dangé (1) / Naintré (2)	Arrêté municipal	30/04/25
D2	A	14	08/02/25	28899780	Jaunay Marigny (1) / Poitiers Stade (3)	Arrêté municipal	10/05/25
D2	B	12	26/01/25	28899995	Chauvigny (3) / Brion St Secondin (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	B	14	09/02/25	28900005	St Julien L'Ars (1) / ACG Foot Sud 86 (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D2	B	14	09/02/25	28900004	St Maurice Gençay (1) / Montmorillon (2)	Arrêté municipal	03/05/25
D2	B	17	16/03/25	28900024	Montmorillon (2) / FC 3 Vallées 86 (2)	Arrêté municipal	10/05/25
D3	A	12	16/02/25	28900186	St Léger de Montbrillais (1) / Quincy (1)	Arrêté municipal	04/05/25
D3	C	13	16/03/25	28900414	Leignes sur Fontaine (1) / Chasseneuil St Georges (2)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	A	11	02/02/25 09/02/25 20/04/25	28922557	Moncontour (1) / La Pallu (2)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	C	10	26/01/25 02/03/25	28922730	Paizay Le Sec (1) / St Savin St Germain (2)	Arrêté municipal	04/05/25
D4	C	13	16/03/25	28922743	Jardres (1) / Paizay le Sec (1)	Arrêté municipal	11/05/25
D4	D	13	16/03/25	28922834	Château Larcher (3) / Sèvres Anxaumont (2)	Arrêté municipal	04/05/25
D4	E	14	29/03/25	28922930	Rouillé (2) / St Maurice Gençay (2)	Pb d'éclairage	11/05/25
D5	A	11	09/02/25 01/03/25	28956003	Les Trois Moutiers (2) / St Léger de Montbrillais (2)	Arrêté municipal	03/05/25
D5	D	13	16/03/25	28956280	Jardres (2) / Villeneuve (1)	Arrêté municipal	11/05/25

Les dates "à définir" seront actualisées en fonction des résultats des rencontres de Coupes du 20/04/25.

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D4	C	15	06/04/25	28922757	St Julien l'Ars (2) / Leignes sur Fontaine (2)	Décision commission d'Appel PV N°12	04/05/25

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS

Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1	/	12	16/02/25	29226577	Echire/Celles/Chauray (1) / Thouars (1)	Arrêté municipal	11/05/25
Fém D1	/	15	06/04/25	29226593	Moncoutant (1) / Echire/Celles/Chauray (1)	Rattrapage match de Coupe	01/05/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048836	Fleuré/Vernon (1) / Chauvigny/Jardres (1)	Arrêté municipal	01/05/25
Fém D3	/	4	09/02/25	30048876	Boisme Clesse (1) / ASM/Les Trois Moutiers (1)	Arrêté municipal	01/05/25
Fém D3	/	11	20/04/25	30048860	Venise Verte (1) / Chauvigny/Jardres (1)	Arrêté municipal	08/05/25
U15F	B	8	12/04/25	53040921	Montmorillon (1) / Gf Charente Océan (1)	Coupe U15F	03/05/25
U11-U13F	A	3	15/02/25	53040711	Niort St Florent (1) / GJ Sud Haut Poitou (1)	Arrêté municipal	03/05/25

Saison 2024-2025: MATCHS DE CHAMPIONNAT DE JEUNES REMIS

Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U13	D3	A	6	12/04/25	53065233	Châtellerault Portugais (2) / Coussay/SOC/Pleumartin (1)	Non joué infrastructure indisponible	10/05/25*

TROPHEE DES CHAMPIONS

Le District de la Vienne de Football organise en fin de saison 2024/2025 une épreuve départementale nommée « Trophée des champions », qui désigne le lauréat de son niveau de compétition, D2, D3, D4, D5.

Aucun engagement préalable n'est nécessaire, chaque équipe qui termine à la première place de la poule de son niveau de compétition est obligatoirement engagée pour y disputer le titre de champion.

Les dates des rencontres :

Samedi 31 mai 2025 : 1/2 finale D3 et tours préliminaires D4 et D5

Samedi 14 juin 2025 : finales D2, D3, D4 et D5



TIRAGE DES COUPES

CHALLENGE DANSAC

Finale

POULE A

GJ DISSAY BEAUMONT (2)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
GJ VVM CHAUVIGNY (2)

POULE B

POITIERS ASAC (2)
GJ MONTASÈVRES (1)
CHATELLERAULT (2)
ST BENOIT (1)





CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

1/4 de Finale

MATCH A

POITIERS 3 CITÉS (3) - BONNEUIL MATOURS (1)

MATCH B

POITIERS CEP (3) - ARCHIGNY (1)

MATCH C

L'ENVIGNE (1) - LAVOUX LINIERS (1)

MATCH D

NAINTRÉ (4) - CENON/VOUNEUIL (2)

1/2 Finale

MATCH X

VAINQUEUR MATCH C - VAINQUEUR MATCH A

MATCH Y

VAINQUEUR MATCH B - VAINQUEUR MATCH D

Pour les demi-finales, les rencontres peuvent être inversées en fonction du club qui a accueilli le match des quarts de finale.



CHALLENGE DES RÉSERVES

1/4 de Finale

MATCH A

NAINTRÉ (3) (D3) - 3 VALLÉES 86 (3) (D4)

MATCH B

ST BENOIT (2) (D3) - JAUNAY MARIGNY (2) (D4)

MATCH C

DISSAY (2) (D5) - BEAUMONT ST CYR (4) (D4)

MATCH D

VOUNEUIL BÉRUGES (2) (D4) - POITIERS GIBAUDERIE (2) (D4)

1/2 Finale

MATCH X

VAINQUEUR MATCH C - VAINQUEUR MATCH A

MATCH Y

VAINQUEUR MATCH B - VAINQUEUR MATCH D

Pour les demi-finales, les rencontres peuvent être inversées en fonction du club qui a accueilli le match des quarts de finale.



COUPE JOLLIET ROUSSEAU

1/4 de Finale

MATCH A

LUSIGNAN (1) (D3) - BOIVRE (1) (D3)

MATCH B

VIVONNE (1) (D3) - LEIGNES SUR FONTAINE (1) (D3)

MATCH C

SEVRES ANXAUMONT (1) (D3) - LES TROIS MOUTIERS (1) (D4)

MATCH D

BIARD (1) (D3) - LOUDUN (1) (D4)

1/2 Finale

MATCH X

VAINQUEUR MATCH C - VAINQUEUR MATCH B

MATCH Y

VAINQUEUR MATCH A - VAINQUEUR MATCH D

Pour les demi-finales, les rencontres peuvent être inversées en fonction du club qui a accueilli le match des quarts de finale.



COUPE LOUIS DAVID

1/4 de Finale

MATCH A

BUXEROLLES (3) (D3) - POITIERS CEP (1) (D2)

MATCH B

CHAUVIGNY (3) (D2) - JAUNAY MARIGNY (1) (D2)

MATCH C

POITIERS STADE (3) (D2) - VICQ S/GARTEMPE (1) (D1)

MATCH D

USSON L'ISLE (1) (D1) - NOUAILLÉ (2) (D2)

1/2 Finale

MATCH X

VAINQUEUR MATCH B - VAINQUEUR MATCH D

MATCH Y

VAINQUEUR MATCH A - VAINQUEUR MATCH C

Pour les demi-finales, les rencontres peuvent être inversées en fonction du club qui a accueilli le match des quarts de finale.



COUPE ANDRÉ TASSIN

1/4 de Finale

MATCH A

BEAUMONT ST CYR (2) (R3) - MONTMORILLON (1) (R2)

MATCH B

FONTAINE LE COMTE (1) (R3) - CHAUVIGNY (2) (R2)

MATCH C

BEAUMONT ST CYR (1) (R2) - MIGNALOUX BEAUVOIR (1) (R3)

MATCH D

BUXEROLLES (1) (R1) - LIGUGÉ (1) (R2)

1/2 Finale

MATCH X

VAINQUEUR MATCH D - VAINQUEUR MATCH A

MATCH Y

VAINQUEUR MATCH B - VAINQUEUR MATCH C

Pour les demi-finales, les rencontres peuvent être inversées en fonction du club qui a accueilli le match des quarts de finale.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 07 mai 2025
Procès-verbal n° 33

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 32 (par voie électronique) du mercredi 30 avril 2025 avec la modification suivante :

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28960277 : Jaunay Marigny (2) – FC Beaulieu (1) en poule F du 26/04/25

Évocation

Le Comité de Direction du District de Football de la Vienne au cours de sa réunion du 15 avril 2025 a décidé, comme le prévoit le règlement financier, des sanctions suivantes à l'encontre du Club du FC Beaulieu :

A compter du 15 avril 2025

- D'interdire de faire jouer des joueurs mutés sur la saison 2024/2025
- De retirer trois points à l'équipe seniors par journée de championnat sur la saison 2024/2025

Considérant que le Club du FC Beaulieu a été informé par lettre recommandée en date du 22 avril 2025.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la rencontre de Départemental 4 poule F : Jaunay Marigny (2) – FC Beaulieu (1) du samedi 26 avril 2025 que les joueurs Tyler ATCHALISO (Licence n° 2548577951) et Souareba DRAME (licence n° 2546061678) sont des joueurs mutés et ont participé à la rencontre en rubrique.

Considérant que l'équipe du **FC Beaulieu (1) est en infraction** avec les décisions prises par le Comité de Direction du District de Football de la Vienne.

Par ces motifs donne match perdu par pénalité (5-0, -1 point) à l'équipe du FC Beaulieu (1) pour en donner le gain à l'équipe de Jaunay Marigny (2) (5-0, 3 points).

Considérant que l'équipe du FC Beaulieu (1) a donc participé à la rencontre citée en rubrique, la Commission retire 3 points supplémentaires à l'équipe du FC Beaulieu (1) comme le prévoit le règlement financier du District de la Vienne de Football.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.



Archigny	GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités
ASM	Ingrandes	Poitiers Asac
Availles en Châtellerault	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	La Pallu	Poitiers Gibauderie
Biard	Lavoux – Liniers	Poitiers Portugais
Bonnes	Ligugé	Quinçay
Buxerolles	Loudun	Rouillé
Cenon / Vouneuil	Migné Auxances	St Benoît
Cernay St Genest	Mirebeau	St Christophe
Château Larcher	Montamisé	St Léger de Montbrillais
Châtellerault Portugais	Montmorillon	St Maurice Gençay
Chauvigny	Naintré	St Saviol
Colombiers	Neuville	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Thuré Besse
Fleuré	Nord Vienne	Valdivienne
Fontaine le Comte	Nouaillé Maupertuis	Vicq sur Gartempe
GJ Dissay Beaumont	Ouzilly	Villeneuve Chauvigny
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Vivonne
GJ Montasèvres	Ozon	Vouillé
		Vouneuil Béruges

RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre des championnats départementaux à condition que les équipes réserves concernées n'aient pas de match en retard.

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28922757 : St Julien l'Ars (2) – Leignes sur Fontaine (2) en poule C du 06/04/25 à rejouer le 04/05/25

Courriel de demande d'évocation du club de Leignes sur Fontaine (05/05/25 à 19h22)

Participation à ce match au sein de l'équipe de St Julien l'Ars (2) d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- de participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match
- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.
- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction répétée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de St Julien l'Ars, avec copie du courriel de demande d'évocation, lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 07 mai 2025**, terme de rigueur.



La Commission demande à l'arbitre officiel désigné sur la rencontre M. Youssouf BERRAH un rapport sur l'appel réalisé avant le début du match à recevoir **avant le mercredi 07 mai 2025**.

La Commission demande à M. Florian MADY, M. Alexandre NICOLAS et M. Alan SAUZE, cités en tant que témoins sur la demande d'évocation, un rapport à recevoir **avant le mercredi 07 mai 2025**.

Dossier en instance.

CHALLENGE MARCEL RENAUDIE

Match n° 53328085 : Jouhet Pindray (1) – Poitiers 3 cités (3) du 04/05/25

M. Cyrille DENIS n'a participé ni aux débats, ni à la décision.

Courriel de confirmation de réserve du club de Jouhet Pindray (04/05/25 à 19h28)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Poitiers 3 cités, pour le motif suivant : des joueurs du club de Poitiers 3 cités sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification du calendrier des équipes du club de Poitiers 3 cités que les équipes de Poitiers 3 cités (1) et (2) ne jouaient pas le même jour ou le lendemain.

Considérant que le club de Poitiers 3 cités n'a pas engagé d'équipes U17, U18 et U19 Ligue ou District qui seraient considérées comme des équipes supérieures conformément à l'article 7.6.B.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe de Poitiers 3 cités (1) évoluant en Départemental 1 : Neuville (2) – Poitiers 3 cités (1) du 26/04/25 en championnat qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant, après vérification de la feuille de match du dernier match de l'équipe de Poitiers 3 cités (2) évoluant en Départemental 3 poule A : Poitiers 3 cités (2) – Buxerolles (3) du 27/04/25 en championnat qu'aucun joueur, inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe de **Poitiers 3 cités (3) n'est pas en infraction** avec les dispositions des articles 7.6.A et 7.6.B des Règlements du Challenge Marcel Renaudie.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat inscrit sur la feuille de match à savoir 2 à 1 en faveur de Poitiers 3 cités (3).

L'équipe de Poitiers 3 cités (3) est qualifiée pour la suite de la compétition.

Les droits de réserve (42€) seront débités au club de Jouhet Pindray.

Dossier transmis à la Commission Sportive pour homologation.

Dossier classé

DIVERS

Courriels des clubs de : Nouaillé, Thuré Besse :

Réponses par courriel.



RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 28922834 : Château Larcher (3) – Sèvres-Anxaumont (2) en Départemental 4 poule D du 20/04/25 remis le 04/05/25

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.**



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du vendredi 09 mai 2025
Procès-verbal n° 34

Présents : Mme Maryse MOREAU.
MM. Jacky CHAUVIN, Cyrille DENIS et François PAIREMAURE.

Approbation du PV n° 33 (par voie électronique) du mercredi 07 mai 2025 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Archigny	GJ Val de Vonne	Poitiers 3 cités
ASM	Ingrandes	Poitiers Asac
Aailles en Châtelleraut	Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	La Pallu	Poitiers Gibauderie
Biard	Lavoux – Liniers	Poitiers Portugais
Bonnes	Ligugé	Quinçay
Buxerolles	Loudun	Rouillé
Cenon / Vouneuil	Migné Auxances	St Benoît
Cernay St Genest	Mirebeau	St Christophe
Château Larcher	Montamisé	St Léger de Montbrillais
Châtelleraut Portugais	Montmorillon	St Maurice Gençay
Chauvigny	Naintré	St Saviol
Colombiers	Neuville	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Thuré Besse
Fleuré	Nord Vienne	Valdivienne
Fontaine le Comte	Nouaillé Maupertuis	Vicq sur Gartempe
GJ Dissay Beaumont	Ouzilly	Villeneuve Chauvigny
GJ Espoir Sud Poitiers	Oyré Dangé	Vivonne
GJ Montasèvres	Ozon	Vouillé
		Vouneuil Béruges



RAPPEL DE RÈGLEMENT

Article 167.3 des RG de la FFF

qui s'applique lors de la dernière rencontre des championnats départementaux à condition que les équipes réserves concernées n'aient pas de match en retard.

3. En outre, ne peuvent participer à un championnat régional, ou dans une équipe inférieure disputant un championnat national, les joueurs ou joueuses étant entrés en jeu lors de l'avant dernière ou la dernière rencontre des matchs retour d'un championnat national ou toute rencontre officielle de compétition nationale se déroulant à l'une de ces dates.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 28922757 : St Julien l'Ars (2) – Leignes sur Fontaine (2) en poule C du 06/04/25 à rejouer le 04/05/25

Courriel de demande d'évocation du club de Leignes sur Fontaine (05/05/25 à 19h22)

Participation à ce match au sein de l'équipe de St Julien l'Ars (2) d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.

La commission a reçu tous les rapports demandés

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier
Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club de St Julien l'Ars reconnaît avoir fait une erreur, même prénom pour les deux joueurs.

Considérant, que les joueurs Baptiste KOTIGA et Baptiste STIQUEL sont deux joueurs mutés et ne modifient donc pas le nombre de joueurs mutés sur la rencontre.

Considérant que les deux joueurs en cause n'étaient pas suspendus au jour du match ni à la date de la première rencontre.

Considérant qu'aucun des deux joueurs n'a participé à plus de 10 matchs en équipe supérieure.

Considérant que le joueur Baptiste KOTIGA (absent ce jour) n'est pas inscrit sur la feuille de match de l'équipe de St Julien l'Ars (2) qui jouait le même jour à 15h.

Considérant que le joueur Baptiste STIQUEL était qualifié pour participer à chacune des deux rencontres du 04/05/25.

Considérant que malgré l'appel des joueurs, l'arbitre officiel désigné sur la rencontre ne s'est pas aperçu de l'erreur.

Par ces motifs, donne le match à rejouer

Dossier classé.

Courriel (07/05/25 à 22h42) informant d'un appel de la décision suite à la notification anticipée du présent PV.

Pris note.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.-A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 114 €.

**Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.**



COMMISSION FUTSAL

Réunion (par voie téléphonique) du mardi 22 avril 2025 Procès-verbal n° 3

Président : M. DURAND Denis.

Présents : MM. MONTEZIN Éric, PETOURAUD Joël, ROINEAU Yohan.

POINT SUR LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

8 journées ont été jouées à ce jour.

Il reste 6 journées (12,13,14 et 1,2 et 3), plus un match remis.

7 équipes se sont engagées

Une équipe forfait général dès la 1ère journée (BADAS).

POINT SUR LA COUPE DÉPARTEMENTALE

9 équipes se sont engagées.

Une équipe forfait général dès la 1ere journée (Poitiers CEP).

Après 4 journées, le classement validé était le suivant :

RA NG	EQUIPE	POINTS
1	VOUNEUIL BERUGES	22
2	JAUNAY MARIGNY	19
6	CHAUVIGNY	15
5	MONTMORILLON	15
4	MONTAMISE	13
3	POITIERS GIBAUDERIE	12
7	SOURDS DE POITIERS	9
8	CISSE	3
9	POITIERS CEP	-8

La finale prévue le vendredi 16 mai 2025 à 20H00 dans le gymnase de Civaux opposera Jaunay-Marigny à Vouneuil Béruges.

Joël est chargé d'assurer la collation d'après match.

Eric et Yohan sont chargés d'assurer l'accueil des équipes et la sécurité du gymnase.

Denis est désigné pour accompagner les officiels et les invités.

Le District assure la partie administrative et les invitations.



VENUE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Le 4 février 2025 l'Arena du Futuroscope a accueilli un match de l'équipe de France comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe 2026.
Les Français ont battu l'équipe du Kosovo par 9 buts à 4.

Cette soirée fut une belle réussite pour l'image du futsal dans la Vienne. La salle était comble.

Le Président de la Commission Futsal remercie le Président du District et son Comité Directeur pour l'avoir désigné officier de liaison de l'Equipe de France.

DÉVELOPPEMENT DU FUTSAL SAISON 2025/2026

Le Président de la Commission a lancé un sondage auprès de tous les clubs du District qui ont déjà participé à une compétition futsal au cours des 5 dernières années.

Les clubs doivent répondre OUI ou NON aux 7 questions ci-dessous :

- 1ère question : Engagement à la Coupe Nationale de Futsal
- 2ème question : Engagement à la Coupe Régionale
- 3ème question : Engagement à la Coupe Départementale
- 4ème question : Engagement dans le Championnat Régional 2
- 5ème question : Engagement dans le Championnat Départemental
- 6ème question : Engagement dans le Championnat Départemental Loisirs
- 7ème question : Engagement dans un Tournoi Départemental Mixte.

Les réponses sont attendues pour le mercredi 30 avril 2025.

Au regard du nombre de réponse, la Commission étudiera la faisabilité de créer un championnat loisir et des tournois mixtes.

La Commission indique qu'elle ne s'opposera pas à l'engagement des clubs de la Vienne qui souhaitent évoluer dans le Championnat Régional 2.

DIVERS

Joël Petouraud fait savoir qu'il ne renouvelle pas son mandat la saison prochaine.

Prochaine réunion : sur convocation

DURAND Denis, Président



MINI JEU

Jeu des 5 différences





RÉPONSES DU VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Complète les cases avec le nom d'un joueur (interdiction de donner 2 fois le même nom)

Pays Clubs			
			
			
			